

Electricité : l'Etat veut financer une part des factures de certaines entreprises

« Electricité : le gouvernement abat ses cartes pour aider les entreprises », titre **Les Echos**. Réunis à Bercy vendredi, les différentes fédérations professionnelles se sont vu confirmer qu'il n'y aura pas de bouclier tarifaire très large pour les entreprises françaises. « Le bouclier pour les ménages coûte 100 milliards sur trois ans. Pour les entreprises, il n'est pas question d'exposer à nouveau le budget de l'Etat aux variations des prix de marchés », a fait valoir Bruno Le Maire. Pour répondre néanmoins aux demandes d'aides urgentes des fédérations professionnelles, un autre mécanisme a été mis sur la table. Concrètement, l'Etat se propose de financer jusqu'à 50 % de la part des factures des entreprises soumise aux prix de marchés de gros de l'électricité. Les 7 milliards d'euros de recettes attendues du système de plafonnement des revenus des énergéticiens seraient destinées à financer ce rabais. Cumulé aux 3 milliards déjà débloqués par l'Etat, dans le cadre du fonds pour aider les entreprises en difficulté à cause des prix de l'énergie, cela porterait le montant du soutien aux entreprises à 10 milliards d'euros. « C'est une enveloppe fermée », a martelé Bruno Le Maire. « Le rabais pourrait être compris entre 15 et 70 euros le MWh par consommateur », détaille une source gouvernementale. Seraient éligibles à cette aide les entreprises qui ont signé avec leur fournisseur des contrats qui prévoient un prix du mégawattheure supérieur à 325 euros, selon l'hypothèse principale détaillée par le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Ce mécanisme devrait faire l'objet d'un amendement dans le PLF. (**Les Echos**, p.19)